

Paris, le 01 mars 2022

**Communiqué de presse**

**SOPHIE CLUZEL, SECRÉTAIRE D’ÉTAT AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE CHARGÉE DES PERSONNES HANDICAPÉES S’EST RENDUE À LA MISSION LOCALE DE VITRY-SUR-SEINE POUR LE LANCEMENT DU CONTRAT D’ENGAGEMENT JEUNE.**

**Dans la lignée du plan « 1 jeune, 1 solution », le Contrat d’Engagement Jeune est déployé depuis le 1er mars 2022 dans toute la France. Il s’adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans qui sont durablement sans emploi, ni formation et qui souhaitent s’engager activement dans un parcours vers l’emploi ainsi qu’à tous les jeunes de moins de 30 ans s’ils disposent d’une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. A l’occasion de ce lancement, de nombreux jeunes ont été accueillis dans la Mission Locale de Vitry-sur-Seine.**

Mis en place en juillet 2020, le plan « 1 jeune, 1 solution » a mobilisé plus de 12 milliards d’euros pour protéger les jeunes face à la crise. Les résultats sont là : 4 millions de jeunes ont d’ores et déjà bénéficié d’une des solutions du plan et le taux de chômage des jeunes a atteint son plus bas niveau depuis plus de 40 ans. Malgré la dynamique de la reprise économique actuelle, certains jeunes en difficulté ne sont pas en mesure de retrouver un emploi seul et restent durablement éloignés de l’emploi.

Le Gouvernement a donc décidé de proposer à ces jeunes un accompagnement sur-mesure, profondément renouvelé, dans la lignée du plan « 1 jeune, 1 solution » : le Contrat d’Engagement Jeune. Destiné aux jeunes de moins de 26 ans sans emploi, ni formation depuis plusieurs mois ainsi qu’aux jeunes de moins de 30 ans s’ils disposent d’une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, il entend permettre à ces jeunes d’entrer plus rapidement dans l’emploi grâce à un niveau de services proposés inédit : un accompagnement de 15 à 20 heures par semaine par un conseiller de la Mission Locale ou de Pôle emploi, des ateliers collectifs pour apprendre à faire un CV, à passer un entretien d’embauche ou construire son projet professionnel, des immersions en entreprise pour découvrir des métiers…

Une allocation pouvant aller jusqu’à 500 euros par mois viendra soutenir les jeunes qui en ont besoin, à condition qu’ils fassent preuve d’assiduité dans le suivi de leur parcours et qu’ils acceptent les activités qui leur seront proposées – formations, stages… –.

A l’issue de son parcours d’une durée de douze mois, le jeune bénéficiaire pourra trouver un emploi, une formation ou un contrat d’apprentissage mais également intégrer l’un des dispositifs du plan « 1 jeune, 1 solution » – prépa apprentissage, Ecole de le 2e Chance, Etablissement pour l'insertion dans l'emploi… –.

Lancé le 1er mars, le Contrat d’Engagement Jeune est désormais proposé dans l’ensemble des Missions Locales et agences Pôle emploi du pays, dont la Mission Locale de Vitry-sur-Seine.

**Contact presse :**

**Mission locale de Vitry-sur-Seine**

[infocom.mliv@gmail.com](mailto:infocom.mliv@gmail.com)

[01 47 18 14 30](tel:0147181430)

**Secrétariat d’Etat chargé des Personnes handicapées**

**Cabinet de Sophie CLUZEL**[seph.communication@pm.gouv.fr](mailto:seph.communication@pm.gouv.fr)